

RCS : DIJON Code greffe : 2104

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de DIJON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2002 B 00417 Numéro SIREN : 442 934 857 Nom ou dénomination : A.R.G.E.
--

Ce dépôt a été enregistré le 13/10/2021 sous le numéro de dépôt 11280

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS A.R.G.E.		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12			
Adresse de l'entreprise 16 Rue du Golf 21800 QUETIGNY		Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 4 4 2 9 3 4 8 5 7 0 0 0 3 2		Néant ☐ *			
		Exercice N clos le, 31/03/2021			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2		
		Net 3			
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		
		Frais de développement *	CX		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	15 176	10 464
		Fonds commercial (1)	AH	95 804	95 804
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	6 670	6 670
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	2 380	2 380
		Terrains	AN		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Constructions	AP		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	1 780	1 780
		Autres immobilisations corporelles	AT	136 179	104 332
		Immobilisations en cours	AV		
		Avances et acomptes	AX		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		
		Autres participations	CU		
		Créances rattachées à des participations	BB		
		Autres titres immobilisés	BD		
		Prêts	BF		
		Autres immobilisations financières*	BH	984	984
	TOTAL (II)		BJ	258 974	116 576
	ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	159 937
En cours de production de biens			BN		
En cours de production de services			BP		
Produits intermédiaires et finis			BR		
Marchandises			BT		
Avances et acomptes versés sur commandes		BV			
CRÉANCES		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	975 052	44 858
		Autres créances (3)	BZ	83 901	83 901
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		
DIVERS		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD		
	Disponibilités	CF	551 374	551 374	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	35 997	35 997	
	TOTAL (III)	CJ	1 806 263	44 858	
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	2 065 238	161 434	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	(3) Part à plus d'un an	CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations : Non recensée	Stocks : Non recensée	Créances : Non recensée		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS A.R.G.E.		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 40 000)			DA	40 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	4 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	862 663	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	500 673	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	1 407 336	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	59 630	
	Provisions pour charges			DQ		
TOTAL (III)			DR	59 630		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	1 361	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	23 139	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	224 023	
	Dettes fiscales et sociales			DY	180 903	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
Compte régul.	Autres dettes			EA	7 407	
	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	436 837		
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 903 803		
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
			Écart de réévaluation libre	ID		
			Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	436 837
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	1 361	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS A.R.G.E.						Néant ☐ *		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	474 203	FB		FC	474 203	
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens}^* \\ \text{services}^* \end{array} \right.$	FD		FE		FF		
		FG	2 602 374	FH		FI	2 602 374	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	3 076 578	FK		FL	3 076 578	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	2 226	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	50 769	
	Autres produits (1) (11)					FQ	4 817	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	3 134 391
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	14 524	
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	456 624	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(3 368)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	900 427	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	48 451	
	Salaires et traitements*					FY	727 159	
	Charges sociales (10)					FZ	254 487	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements}^* \\ - \text{dotations aux provisions}^* \end{array} \right.$					GA	19 436
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	10 565
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	18 428	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	2 446 735
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	687 655	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	421	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)						GP	421
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)						GU	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	421	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	688 077	

Désignation de l'entreprise <u>SAS A.R.G.E.</u>		Néant ☐ *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA 2 556	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB 45 406	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD 47 963	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE 347	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF 39 000	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH 39 347	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI 8 615		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK 196 019		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL 3 182 775		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM 2 682 101		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN 500 673		
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO
	(2) Dont	produits de locations immobilières		HY
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP 80 952
		- Crédit-bail immobilier		HQ
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD
	(9)	Dont transferts de charges		AI 40 462
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9
		Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
	Pénalités, amendes fiscales et pénales	347		
	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	39 000		
	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		2 556	
	Produits des cessions d'éléments d'actif		43 053	
	Autres produits		2 353	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS A.R.G.E.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2021, dont le total est de 1 903 804 euros

et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 500 674 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2020 au 31/03/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 13/07/2021 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2021 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 08/09/2014, en application des articles L. 123-12 à L. 123-28 et R. 123-172 à R. 123-208 du code de commerce et conformément aux dispositions des règlements comptables révisant le PCG établis par l'autorité des normes comptables.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- **continuité de l'exploitation**
- **permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,**
- **indépendance des exercices.**

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Titres de participation

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et méthodes comptables

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 an*
- * Installations techniques : 5 à 10 ans*
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans*
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans*
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans*
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans*
- * Matériel informatique : 3 ans*
- * Mobilier : 10 ans*

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Une provision pour dépréciation des stocks, ou une décote directe, égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute

Règles et méthodes comptables

est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

 Faits caractéristiques**Autres éléments significatifs**

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 s'accompagne de conséquences économiques et financières multiples pour nous même, pour nos clients, fournisseurs et partenaires notamment sur notre/leur financement et notre/leur activité. A la date d'arrêté des comptes, compte tenu de l'incertitude liée à l'évolution de la situation économique, l'entreprise n'est pas en mesure d'estimer son impact à court ou moyen terme au regard de son patrimoine, sa situation financière et son résultat. Toutefois, à ce stade, l'entreprise considère que la continuité de son exploitation n'est pas remise en cause.



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations				
	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	95 804			95 804
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	14 056	10 171		24 227
Immobilisations incorporelles	109 860	10 171		120 031
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 780			1 780
- Installations générales, agencements aménagements divers	33 180			33 180
- Matériel de transport	18 921	41 377	41 484	18 814
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	72 044	12 142		84 186
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	125 925	53 519	41 484	137 960
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	984			984
Immobilisations financières	984			984
ACTIF IMMOBILISE	236 769	63 690	41 484	258 975



Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	10 171	53 519		63 690
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	10 171	53 519		63 690
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		41 484		41 484
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		41 484		41 484

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/03/2021
Éléments achetés	95 804
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	95 804

L'entreprise a réalisé au cours de l'exercice un test de dépréciation pour s'assurer que la valeur actuelle était supérieure à sa valeur nette comptable, étant précisé que la valeur actuelle résulte de la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation à due concurrence est effectuée irrévocablement.

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	9 540	924		10 465
Immobilisations incorporelles	9 540	924		10 465
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 238	542		1 780
- Installations générales, agencements aménagements divers	22 347	3 830		26 177
- Matériel de transport	18 090	3 146	2 484	18 752
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	48 409	10 993		59 403
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	90 084	18 512	2 484	106 112
ACTIF IMMOBILISE	99 625	19 436	2 484	116 577

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 095 936 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	984		984
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	975 053	975 053	
Autres	83 902	83 902	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	35 997	35 997	
Total	1 095 936	1 094 952	984
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	6 449
Charges sociales - produits à recev	8 820
Intérêts courus à recevoir	71
Total	15 340

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 40 000,00 euros décomposé en 4 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	59 630				59 630
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	59 630				59 630
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 436 837 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	1 362	1 362		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	224 024	224 024		
Dettes fiscales et sociales	180 904	180 904		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	30 548	30 548		
Produits constatés d'avance				
Total	436 837	436 837		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	23 140			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	84 078
Interets courus a payer	1 362
Dettes provisionnees cp 21	27 871
Dettes provisionnees cp 54	5 374
Dettes provisionnées cp 77	7 902
Dettes provisionnees cp 59	5 408
Personnel - autres charges à payer	2 508
Autres charges sur cp 21	8 368
Autres charges sur cp 54	1 594
Autres charges sur cp 77	2 398
Autres charges s cp 59	1 597
Charges sociales - charges à payer	1 129
Taxe d apprentissage	1 010
Etat - autres charges à payer	3 475
Clients - rrr à accorder	6 041
Total	160 116

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	35 997		
Total	35 997		



Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par marché géographique

	31/03/2021
chiffre d'affaires agence QUETIGNY	1 394 501
Chiffres d'affaires VANDOUUEVRE LES NANCY	334 679
Chiffre d'affaires VILLENEUVE D ASCQ	630 577
Chiffre d'affaires BOURRON MARLOTTE	437 016
Chiffre d'affaires reversement maintenance et art 9	279 805
TOTAL	3 076 578

A.R.G.E.

Société par actions simplifiée au capital de 40 000 euros
Siège social : 16 rue du Golf - Bâtiment B, 21800 QUETIGNY

442 934 857 RCS DIJON

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 2 SEPTEMBRE 2021**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 MARS 2021

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 MARS 2021 s'élevant à 500 673,61 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	500 673,61 euros
Auquel s'ajoute un prélèvement sur le compte "Autres Réserves", de	99 326,39 euros

Les sommes distribuables s'élevant ainsi à	600 000,00 euros

Affecté en totalité à titre de dividendes
soit 150 euros par action

Le dividende sera mis en paiement au siège social courant septembre 2021.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 MARS 2021 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 600 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution ; étant rappelé que les revenus sont éligibles à ladite réfaction lorsque le bénéficiaire est soumis à l'impôt sur le revenu et opte pour l'application du barème progressif.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués supportent dès leur versement un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux ;
- peuvent demander à être dispensées de ce prélèvement les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende ;
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement ;
- conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont



soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

exercice	dividendes	Montant éligible à la réfaction (si le bénéficiaire est soumis à l'impôt sur le revenu et opte pour le barème progressif)
31 MARS 2020	100 000 €	100 000 €
31 MARS 2019	100 000 €	100 000 €
31 MARS 2018	300 000 €	300 000 €

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 2 SEPTEMBRE 2021

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
La Présidente

Société METADOSI

